



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E28111

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2025

ÉDITÉ LE 16/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1985

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 14/04/2019  
75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON

Siret : 333 159 838 00023

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8000880

Assurance Responsabilité Travaux :  
GENERALI IARD AH 997 033

Assurance Responsabilité Civile :  
GENERALI IARD AH 997 033

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ENTREPRISE CONFORT PERE ET FILS

ZONE ARTISANALE LES ANDRES  
54 RUE PRÉ MAGNE  
69126 BRINDAS

Téléphone : 04 78 87 96 67

Portable : 04 78 45 30 00

Fax :

Site Internet : www.confort-et-fils.fr

E-mail : confortetfils@live.fr

Responsabilité légale :  
CONFORT JEAN PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 06/04/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.